

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 07312

Numéro SIREN : 500 838 214

Nom ou dénomination : AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS SGP

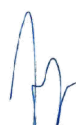
Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2024 sous le numéro de dépôt 22102

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AXA Real Estate Investment Managers SGP

Certifiés conformes
M. Valentin MEYER
Directeur Général Délégué



SOMMAIRE

N° de page

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	11
NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	11
4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE	11
NOTE 5. ETAT DES CREANCES	13
NOTE 6. CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	14
NOTE 8. ETAT DES DETTES	15
NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR	15
NOTE 10. CHARGES A PAYER	15
NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16
NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	16
NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES	16
NOTE 15. RESULTAT FINANCIER	17
NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL	17
NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES	17
NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE	18
NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS	18
NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS	19

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial	10 528 992	2 040 757	8 488 235	9 057 371	4.1 / 4.2 / 1.1
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	10 528 992	2 040 757	8 488 235	9 057 371	
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	104 291 944		104 291 944	101 638 167	5 / 9
Autres créances	13 041 650		13 041 650	8 118 777	5 / 9
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	59 840 931		59 840 931	61 387 934	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	163 557		163 557	89 185	5 / 11
ACTIF CIRCULANT	177 338 082		177 338 082	171 234 063	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF	187 867 074	2 040 757	185 826 317	180 291 435	

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Capital	1 132 700	1 132 700	6.1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 178 878	13 178 878	6.2
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale	113 270	113 269	6.2
Réserves statutaires ou contractuelles, réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	32 963 316	32 187 250	6.2
Ecart de conversion			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	53 046 506	47 783 116	6.2
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	100 434 670	94 395 213	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		25 000	7
Provisions pour charges	9 115 396	9 744 039	7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 115 396	9 769 039	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Crédit de trésorerie, découverts bancaires			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	669 835		
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 568 220	51 988 029	8 / 10
Dettes fiscales et sociales	24 618 715	18 590 101	8 / 10
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 419 481	5 549 052	8 / 10
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	76 276 251	76 127 182	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL	185 826 317	180 291 434	

Résultat de l'exercice en centimes	53 046 505,81	47 783 115,09
Total du bilan en centimes	185 826 317,42	180 291 434,63

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	85 073 654	113 012 204	198 085 858	193 007 167	12
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	85 073 654	113 012 204	198 085 858	193 007 167	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				4 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 459 435	2 373 566	7
Autres produits			40 671	87 649	
PRODUITS D'EXPLOITATION			205 585 964	195 472 382	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			95 518 861	99 352 936	13
Impôts, taxes et versements assimilés			1 441 790	2 928 813	
Salaires et traitements			21 628 978	15 871 495	
Charges sociales			9 721 077	6 860 168	
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements		569 136	569 136	4.2
	- dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			6 805 792	4 072 164	7
Autres charges			685 199	492 922	
CHARGES D'EXPLOITATION			136 370 832	130 147 634	
RESULTAT D'EXPLOITATION			69 215 131	65 324 748	
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			1 493 911	44 325	15
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			11 474	20 062	15
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS			1 505 384	64 386	
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2	1 451	15
Différences négatives de change			14 231	14 637	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES			14 233	16 088	
RESULTAT FINANCIER			1 491 152	48 298	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			70 706 283	65 373 046	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	1 795 989	493 414	16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 795 989	493 414	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	151 639	835 681	16
CHARGES EXCEPTIONNELLES	151 639	835 681	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 644 350	(342 267)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	267 675	286 085	18
Impôts sur les bénéfices	19 036 453	16 961 578	18
TOTAL DES PRODUITS	208 887 337	196 030 182	
TOTAL DES CHARGES	155 840 831	148 247 067	
BENEFICE OU PERTE	53 046 506	47 783 115	

ANNEXE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes généraux édictés par le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées sont en euros sauf indication contraire.

1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés. Les frais d'acquisitions éventuels sont inclus dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les taux d'amortissement retenus pour le calcul de la dépréciation annuelle des immobilisations sont les suivants :

Nature	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 à 11 ans	Linéaire
Logiciel créés par l'entreprise	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 à 9 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	4 à 12 ans	Linéaire
Installations et agencements	5 à 12 ans	Linéaire

Au travers des opérations de transferts de l'activité infrastructure, AXA REIM SGP a fait l'acquisition de contrats classés en « Autres postes immobilisations incorporelles, fonds commercial amortissable » pour 10 528 992 euros. La durée d'amortissement pratiquée sur l'ensemble de cette opération réalisée avec AXA REIM France est de 18,5 ans.

1.2. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

La Société ne détient aucune filiale ou participation.

1.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation sur les créances est constatée dès qu'apparaît une perte probable sur la créance. Elle est calculée, compte tenu des circonstances et du principe de prudence, pour le montant constatant la meilleure appréciation du risque de non-recouvrement.

1.4. OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont ajustées au cours de clôture, avec comme contrepartie un compte d'écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente, et un compte d'écart de conversion passif dans le cas de gain latent. Ces comptes de régularisation n'entrent pas dans la formation du résultat, mais une provision pour risque de change est constituée pour appréhender les pertes latentes liées aux écarts de conversion actifs.

1.5. REMUNERATION DIFFEREE

Deferred Incentive Plan (DIP)

Le DIP est un plan de rémunération attribué aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération d'AXA Investment Managers (Cf notes 10, 20.2 et 22).

Conformément aux modifications apportées à la réglementation applicable aux sociétés de gestion (AIFM), AXA Investment Managers a fait évoluer sa politique de rémunération sur l'ensemble des entités du groupe.

La provision DIP est étalée en fonction des conditions de présence. Les plans 2022 et 2023 ont été comptabilisés intégralement dès l'attribution aux salariés en l'absence des conditions de présence dans le règlement de ces deux plans.

Les engagements DIP relatifs aux plans des années 2020 à 2024 sont indexés sur la performance d'un panel de fonds mixtes existants. Depuis 2023, le DIP est également indexé sur un indice de performance ESG. Les engagements de DIP 2020 à 2024 sont revalorisés à la dernière valeur liquidative connue au 31 décembre 2023.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers sous condition de performance

Jusqu'en 2020, le conseil d'administration d'AXA Investment Managers a autorisé l'attribution gratuite d'actions au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles d'AXA Investment Managers ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans les conditions prévues aux termes de son Règlement du Plan d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers, sous critère de performance. (Cf notes 5.3 et 8).

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- Les attributions gratuites d'actions ont été effectuées sur la base de rachat d'actions existantes. L'attribution gratuite d'actions permet aux bénéficiaires de rétrocéder à AXA Investment Managers, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA Investment Managers qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan.
- La période d'acquisition est de quatre ans pour le dernier plan 2020 pour tous les bénéficiaires quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA sous condition de performance

Le conseil d'administration d'AXA autorise chaque année l'attribution gratuite d'actions AXA au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA dans les conditions prévues par les Règlements de Plans d'attribution gratuite d'actions AXA, sous critère de performance.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- L'attribution gratuite d'actions AXA permet aux bénéficiaires d'acquérir, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan
- La période d'acquisition est de trois ans pour tous les bénéficiaires d'AXA IM quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

1.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10 % de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture. Ce traitement est conforme à la méthode 1 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

1.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels du fait de leur nature.

NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les environnements macroéconomiques et géopolitiques restent volatiles : (i) les conflits en cours en Ukraine et au Moyen-Orient ainsi que les tensions entre les États-Unis et la Chine constituent une menace pour la stabilité mondiale, (ii) des élections générales importantes aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans d'autres grandes économies (Indonésie, Corée du Sud) qui pourraient accélérer la fragmentation mondiale, (iii) des perspectives de croissance incertaines dans certaines grandes économies (Europe et Chine), (iv) une inflation persistante et un resserrement des conditions monétaires et de crédit qui pourraient déclencher un risque de récession, et (v) les effets du changement climatique.

NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant. La société AXA REIM SGP continuera à rester vigilante sur d'éventuels développements à venir.

NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développement			
Autres postes immobilisations incorporelles			
- Relations contractuelles			
- Fonds commercial non amortissable			
- Fonds commercial amortissable (1)			
- Frais de placement			
Terrains			
Constructions			
- sur sol propre			
- sur sol d'autrui			
Install. techn., mat., outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag.			
Autres immob. corporelles			
- matériel de transport			
- matériel de bureau et informatique, mobilier			
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	10 528 992		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL	10 528 992		

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence	
Frais établissement et développement Autres postes immobilisations incorporelles - Relations contractuelles - Fonds commercial non amortissable - Fonds commercial amortissable (1) - Frais de placement Terrains Constructions - sur sol propre - sur sol d'autrui Install. techn., matériel, outillage indust. Autres immob. corporelles - installations générales, agencmts, aménag. - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			10 528 992
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			10 528 992
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			10 528 992

- (1) Les immobilisations concernent l'opération de transferts de l'activité infrastructure avec AXA REIM France mentionné en note 1.1 et classé en « Autres postes immobilisations incorporelles, fonds commercial amortissable ».

4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES - AMORTISSEMENT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établissement, développement Autres immobilisations incorporelles - Relations contractuelles - Fonds commercial non amortissable - Fonds commercial amortissable (1) - Frais de placement	1 471 621	569 136		2 040 757
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 471 621	569 136		2 040 757
Terrains Constructions - sur sol propre - sur sol d'autrui Install. techn., mat., outillage Aut. immob. corporelles - installations générales, agencmts, aménag. - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers				
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	1 471 621	569 136		2 040 757

- (1) Les dotations aux amortissements concernent l'opération de transferts de l'activité infrastructure avec AXA REIM France mentionné en note 1.1 et classé en « Autres postes immobilisations incorporelles, fonds commercial amortissable ».

NOTE 5. ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Notes
Créances rattachées à des participations				
Prêts (*)				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients (a)	104 291 944	104 291 944		(1)
Créance représentants les titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	87 529	87 529		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
- impôt sur les bénéfices				
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	6 427 181	6 427 181		
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés				
- divers	985 798	985 798		
Groupe et associés				
Débiteurs divers (b)	5 541 142	5 541 142		(2)
Charges constatées d'avance	163 557	163 557		
TOTAL	117 497 152	117 497 152		

(*) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice :
- remboursements obtenus en cours d'exercice :

(a) avec des entreprises liées : 79 675 791
(b) avec des entreprises liées : 3 740 954

(1) Les créances clients de 104 millions d'euros sont principalement composées des créances sur les honoraires facturés aux fonds pour leur gestion.

(2) Les débiteurs divers de 5,5 millions d'euros incluent principalement les créances sur les refacturations de services intragroupes.

NOTE 6. CAPITAUX PROPRES**6.1. CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 1 132 700 euros (entièrement libéré et versé), divisé en 113 270 actions de 10 euros chacune.

6.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	31/12/2023
Capital social	1 132 700			1 132 700
Réserve légale	113 270			113 270
Prime d'émission, de fusion ou d'apport	13 178 878			13 178 878
Report à nouveau	32 187 250	776 066		32 963 316
Bénéfice de l'exercice	47 783 116	(47 783 116)	53 046 506	53 046 506
TOTAL	94 395 214	(47 007 050) (1)	53 046 506	100 434 668

(1) : Dividendes approuvés en 2023, dont versés : 47 007 050

NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises sans objet	Reprises avec utilisation	Fin de l'exercice
Provisions pour risques					
Provision pour engagements de retraite (1)	1 439 833	235 560	100 008		1 575 385
Provision Deferred Incentive Plan (2)	6 308 965	5 843 633	44 755	6 353 464	5 754 378
Provision pour attribution gratuite d'actions aux salariés (2)	1 995 241	726 599	198 259	737 949	1 785 633
Autres provisions pour charges	25 000		25 000		
Provisions pour charges	9 769 039	6 805 792	368 022	7 091 413	9 115 396
TOTAL	9 769 039	6 805 792	368 022	7 091 413	9 115 396

Dont dotations et reprises d'exploitation	6 805 792	7 459 435
Dont dotations et reprises financières		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

(1) Cf notes 1.7 et 20.

(2) La provision Deferred Incentive Plan (DIP) (cf notes 1.6, 18 et 20) et les provisions pour attribution gratuite d'actions aux salariés (cf notes 1.6 et 20) sont des plans de rémunération différée.

Au 31 décembre 2023, la répartition des plans attribués aux salariés se décompose de la manière suivante :

Plan	Date du conseil d'administration	Nombre d'actions attribuées au 31/12/2023	
		Pour l'ensemble des bénéficiaires	Aux salariés de REIM SGP
Plan 2020	05/03/2020	8 198	620
Total		8 198	620

Plan	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - Groupe AXA IM	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - REIM SGP
PS 2021	160 412	1 821
PS 2022	164 057	399
PS 2023	132 982	1 216
Total	457 451	3 436

NOTE 8. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Notes
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes - à 1 an maximum					
Etablissement de crédit - à plus de 1 an					
Emprunts, dettes financières divers					
Fournisseurs, comptes rattachés (a)	45 568 220	45 568 220			1
Personnel et comptes rattachés	10 883 568	10 883 568			2
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 069 536	6 069 536			2
- impôt sur les bénéfices	1 180 717	1 180 717			
Etat et autres collectivités - taxe sur la valeur ajoutée	6 044 856	6 044 856			2
- autres impôts, taxes, versements assimilés					
- divers	440 040	440 040			2
Dettes immobilisées comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (b)	5 419 481	5 419 481			3
Dettes représent. titres emprunt.					
Produits constatés d'avance					
TOTAL	75 606 416	75 606 416			

(a) Avec des entreprises liées : 43 777 194 euros

(b) Avec des entreprises liées : 3 890 975 euros

- (1) Les dettes fournisseurs s'élèvent à 46 millions d'euros et se composent principalement des factures non parvenues de fee shaging (Atlas & Crown), des refacturations Business, IT, des fonctions partagées relatives au 4^{ième} trimestre 2023 et du loyer de bureaux à payer en 2024.
- (2) Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 25 millions d'euros, elles sont constituées des dettes de personnel pour 11 millions d'euros, des dettes sociales pour rémunération variable, pour congés payés, pour l'intéressement et la participation relatives à l'exercice 2023 payables en 2024 pour 6 millions d'euros et de 8 millions d'euros de dettes fiscales (dont 6 millions d'euros de TVA et 1 million d'euros pour la branche italienne).
- (3) Les autres dettes de 5,4 millions d'euros se composent principalement des provisions pour impôts sur les sociétés (intégration fiscale) pour 1,8 millions d'euros et de diverses charges à payer pour 3,6 millions d'euros.

NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023
Commissions de gestion et de performance sur les mandats	2 752 734
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA Investment Managers	2 233 989
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA	44 952 290
Autres refacturations inter-compagnies - hors groupe	13 279 574
Créances clients et comptes rattachés	63 218 588
Impôt sur les sociétés	984 785
Autres produits à recevoir	895 535
Autres créances	1 880 319
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	65 098 908

NOTE 10. CHARGES A PAYER

	31/12/2023
Honoraires et autres dettes fournisseurs hors groupe	1 718 753
Refacturation des fonctions partagées	2 187 413
Autres charges à payer inter-compagnies - groupe AXA	14 276 719
Autres charges à payer inter-compagnies - groupe AXA IM	9 412 444
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	27 595 329
Provision congés payés	1 922 385
Intéressement et participation des salariés	1 216 144
Taxes diverses liées aux salaires	4 592 683
Autres provisions liées aux salaires (bonus)	8 610 255
Charges à payer liées au personnel	16 341 468
Etat - Impôts sur les sociétés	1 862 492
Dettes fiscales	1 862 492
TOTAL CHARGES A PAYER	45 799 289

NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, de 163 557 euros au 31 décembre 2023, correspondent principalement aux frais d'assurance et à des charges de location de matériels informatiques.

Les produits constatés d'avance : néant

NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2023	31/12/2022
Conseil en gestion	74 229 923	105 949 771	180 179 694	174 375 803
Facturation des fonctions partagées	3 364 384	1 741 715	5 106 099	5 949 280
Transactions (Acq / Cession immeubles, parts..)	1 923 466	10 876 599	12 800 065	12 682 085
Développement Fees				
Autres produits d'activité annexe				
TOTAL	79 517 773	118 568 085	198 085 858	193 007 167

NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

	31/12/2023
Autres charges d'exploitations diverses	4 272 086
Frais propres OPCVM	2 363 761
Honoraires et commissions de courtage	1 356 513
Partage de commission AXA IM (charges)	56 851 850
Sous-traitance	30 253 664
Sous-traitance SSB	420 986
TOTAL	95 518 861

NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2023
Dividendes des filiales Dividendes d'autres fonds	
Dividendes reçus	
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	
Dépréciation des actifs financiers	
Autres pertes et gains de change	(2 757)
Pertes et gains de change	(2 757)
Intérêts sur trésorerie	1 493 909
Intérêts liés à la trésorerie	1 493 909
Intérêts sur emprunts	
Autres charges et produits financiers	
TOTAL RESULTAT FINANCIER	1 491 152

NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2023
Opérations de gestion	1 644 350
Erreurs Opérationnelles	(151 639)
Régularisation du Prorata de TVA	1 528 313
Remboursement d'indemnité suite erreur opérationnelle	267 676
Opérations en capital	
Plus ou moins value de cessions d'immobilisations incorporelles	
Plus ou moins value de cessions d'immobilisations financières	
Provisions et amortissements	
Dotations/reprises de la provision pour restructuration	
Dotations/reprises de la provision pour risque	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (BENEFICE)	1 644 350

NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

VENTILATION DE L'IMPOT - France	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	67 127 348	(17 506 580)	49 620 769
Résultat exceptionnel à court terme	1 644 350	(424 653)	1 219 697
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(267 675)	69 127	(198 548)
Crédits d'impôts		6 370	6 370
RESULTAT COMPTABLE	68 504 024	(17 855 736)	50 648 288

VENTILATION DE L'IMPOT - Italie	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	3 578 935	(1 180 717)	2 398 218
Résultat exceptionnel à court terme			
RESULTAT COMPTABLE	3 578 935	(1 180 717)	2 398 218

VENTILATION DE L'IMPOT - AXA Real Estate Investment Managers SGP	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	70 706 283	(18 687 296)	52 018 987
Résultat exceptionnel à court terme	1 644 350	(424 653)	1 219 697
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(267 675)	69 127	(198 548)
Crédits d'impôts		6 370	6 370
RESULTAT COMPTABLE	72 082 959	(19 036 453)	53 046 506

Le taux d'impôts sur les sociétés en France est de 25,825%, et en Italie de 24% pour l'IDRES et 5,57% pour l'IRAP.

NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

	31/12/2023
<u>Impôt dû sur :</u>	
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	
<u>Impôt payé d'avance sur :</u>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Contribution sociale de solidarité	29 664
Participation des salariés	91 041
Plus-value latente sur les autres titres	
Charges à payer sur rémunérations variables (payées l'année suivante)	2 304 752
<u>A déduire ultérieurement :</u>	
Provisions pour risques et charges	
Provision pour restructuration	
Provision pour engagements sociaux	406 843
Provision deferred Incentive Plan (DIP)	1 972 928
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	4 805 228
SITUATION FISCALE DIFEREE ET LATENTE NETTE	4 805 228

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé est de 25,83%.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société AXA Real Estate Investment Managers SGP est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AXA dont le siège social se situe au 25 avenue Maignon 75008 Paris (SIRET 572 093 920 00047).

INTEGRATION FISCALE

La société AXA Real Estate Investment Managers SGP est une filiale détenue indirectement par AXA, société mère du groupe d'intégration fiscale constitué depuis le 1er janvier 2008.

AXA Real Estate Investment Managers SGP constate au titre de chaque exercice l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle était imposable distinctement en l'absence d'intégration fiscale. La constatation de cet impôt fait naître une créance d'AXA sur AXA Real Estate Investment Managers SGP d'un montant identique. L'impôt sur les sociétés est versé par AXA.

SUCCURSALES

La Société dispose d'une succursale italienne à Milan (Corso di Porta Romana 68 - 20122 Milano – Italia). L'impact dans les comptes de l'exercice écoulé de la succursale en Italie est un résultat 2023 bénéficiaire de 2 398 218 euros.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen d'AXA Real Estate Investment Managers SGP sur l'exercice 2023 est de 99 personnes et se décompose comme suit :

- 99 personnes permanentes au sein de l'établissement français
 - o Nombre moyen de salariés en contrat à durée indéterminée : 98
 - o Nombre moyen de salariés en contrat à durée déterminée : 1
 - o Nombre moyen de stagiaires et alternants : 3
 - o Nombre moyen de personnes mises à la disposition de la Société : 0
- 0 personnes au sein de la succursale située en Italie

NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS LIES AU PERSONNEL

Rémunération différée

Le DIP (Deferred Incentive Plan) et les plans d'attribution gratuite d'action AXA sont des plans de rémunération attribués aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération AXA Investment Managers (cf notes 1.6, 7 et 20).

Les montants non constatés au bilan de la part résiduelle attribuable aux bénéficiaires sont de :

- 2,4 millions d'euros pour les DIP,
- 0,04 million d'euros pour les plans d'attribution gratuite d'actions AXA.

Engagement de retraite

Les montants des engagements bruts et des actifs du régime s'élèvent respectivement à 2,8 millions d'euros et 0,4 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le montant des écarts actuariels sur les engagements bruts non constatés au bilan, en application de la méthode du corridor et de la prise en compte progressive des services passés, s'élève à 1,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

GARANTIES RECUES

Une garantie financière pour les cartes professionnelles des transactions sur immeubles et fonds de commerce a été reçue par BNP-Paribas au titre de la loi Hoguet pour un montant maximum de 110 000 euros pour cette activité. Cette garantie a été renouvelée le 5 janvier 2024 pour une durée d'un an à compter du 20 décembre 2023 et est en cours de renouvellement avec la BNP-Paribas pour la période suivante.

NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT.

AXA REIM SGP
Société Anonyme au capital de 1.132.700 €
Siège social : Tour Majunga – La Défense 9
6, Place de la Pyramide – 92800 Puteaux
500 838 214 R.C.S. Nanterre

**AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE, VOTEE ET ADOPTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 10 JUIN 2024**

L'assemblée générale, après avoir constaté que le montant du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 53.046.505,81 €, décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ce bénéfice, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, soit un total de :

- bénéfice net de l'exercice	53.046.505,81 €
- report à nouveau	32.963.316,43 €

	86.009.822,24 €

Ainsi qu'il suit :

- la somme de	53.010.360,00 €
à titre de dividende aux actionnaires	
- le solde, soit la somme de	32.999.462,24 €
au poste « report à nouveau »	

En conséquence, l'assemblée générale décide de distribuer à chacune des 113.270 actions de la Société existant au jour de l'assemblée générale un dividende de 468 €.

Ce dividende ouvre droit à un abattement de 40 % applicables aux personnes physiques et sera mis en paiement le 12 juin 2024.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes unitaires mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2020	2021	2022
Nombre d'actions	113 270	113 270	113 270
Dividende	323 €	326,65 €	415 €
Dividende éligible à l'abattement	323 €	326,65 €	415 €
Dividende non éligible à l'abattement	-	-	-

Certifiée conforme

M. Valentin MEYER
Directeur Général Délégué





Axa Real Estate Investment Managers SGP

Axa REIM SGP

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Axa Real Estate Investment Managers SGP Axa REIM SGP

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Axa REIM SGP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Axa REIM SGP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

David Koestner

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AXA Real Estate Investment Managers SGP

SOMMAIRE

N° de page

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	11
NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	11
4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE	11
NOTE 5. ETAT DES CREANCES	13
NOTE 6. CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	14
NOTE 8. ETAT DES DETTES	15
NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR	15
NOTE 10. CHARGES A PAYER	16
NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16
NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	16
NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES	17
NOTE 15. RESULTAT FINANCIER	17
NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL	17
NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES	18
NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE	18
NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS	19
NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS	20

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial	10 528 992	2 040 757	8 488 235	9 057 371	4.1 / 4.2 / 1.1
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	10 528 992	2 040 757	8 488 235	9 057 371	
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	104 291 944		104 291 944	101 638 167	5 / 9
Autres créances	13 041 650		13 041 650	8 118 777	5 / 9
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	59 840 931		59 840 931	61 387 934	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	163 557		163 557	89 185	5 / 11
ACTIF CIRCULANT	177 338 082		177 338 082	171 234 063	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF	187 867 074	2 040 757	185 826 317	180 291 435	

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Capital	1 132 700	1 132 700	6.1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 178 878	13 178 878	6.2
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale	113 269	113 270	6.2
Réserves statutaires ou contractuelles, réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	32 963 316	32 187 250	6.2
Ecart de conversion			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	53 046 506	47 783 116	6.2
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	100 434 669	94 395 214	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		25 000	7
Provisions pour charges	9 115 396	9 744 039	7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 115 396	9 769 039	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Crédit de trésorerie, découverts bancaires			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	669 835		
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 568 220	51 988 029	8 / 10
Dettes fiscales et sociales	24 618 716	18 590 101	8 / 10
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 419 481	5 549 052	8 / 10
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	76 276 252	76 127 182	
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL	185 826 317	180 291 435	

Résultat de l'exercice en centimes	53 046 505,81	47 783 115,09
Total du bilan en centimes	185 826 317,42	180 291 434,63

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	85 073 654	113 012 204	198 085 858	193 007 167	12
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	85 073 654	113 012 204	198 085 858	193 007 167	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				4 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 459 435	2 373 566	7
Autres produits			40 671	87 649	
PRODUITS D'EXPLOITATION			205 585 964	195 472 382	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			95 518 861	99 352 936	13
Impôts, taxes et versements assimilés			1 441 790	2 928 813	
Salaires et traitements			21 628 978	15 871 495	
Charges sociales			9 721 077	6 860 168	
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements		569 136	569 136	4.2
	- dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			6 805 792	4 072 164	7
Autres charges			685 199	492 922	
CHARGES D'EXPLOITATION			136 370 832	130 147 634	
RESULTAT D'EXPLOITATION			69 215 131	65 324 748	
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			1 493 911	44 325	15
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			11 474	20 062	15
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS			1 505 384	64 386	
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			2	1 451	15
Différences négatives de change			14 231	14 637	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES			14 233	16 088	
RESULTAT FINANCIER			1 491 152	48 298	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			70 706 283	65 373 046	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	1 795 989	493 414	16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 795 989	493 414	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	151 639	835 681	16
CHARGES EXCEPTIONNELLES	151 639	835 681	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 644 350	(342 267)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	267 675	286 085	18
Impôts sur les bénéfices	19 036 453	16 961 578	18
TOTAL DES PRODUITS	208 887 337	196 030 182	
TOTAL DES CHARGES	155 840 831	148 247 067	
BENEFICE OU PERTE	53 046 506	47 783 115	

ANNEXE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes généraux édictés par le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées sont en euros sauf indication contraire.

1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés. Les frais d'acquisitions éventuels sont inclus dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les taux d'amortissement retenus pour le calcul de la dépréciation annuelle des immobilisations sont les suivants :

Nature	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 à 11 ans	Linéaire
Logiciel créés par l'entreprise	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 à 9 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	4 à 12 ans	Linéaire
Installations et agencements	5 à 12 ans	Linéaire

Au travers des opérations de transferts de l'activité infrastructure, AXA REIM SGP a fait l'acquisition de contrats classés en « Autres postes immobilisations incorporelles, fonds commercial amortissable » pour 10 528 992 euros. La durée d'amortissement pratiquée sur l'ensemble de cette opération réalisée avec AXA REIM France est de 18,5 ans.

1.2. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

La Société ne détient aucune filiale ou participation.

1.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation sur les créances est constatée dès qu'apparaît une perte probable sur la créance. Elle est calculée, compte tenu des circonstances et du principe de prudence, pour le montant constatant la meilleure appréciation du risque de non-recouvrement.

1.4. OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont ajustées au cours de clôture, avec comme contrepartie un compte d'écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente, et un compte d'écart de conversion passif dans le cas de gain latent. Ces comptes de régularisation n'entrent pas dans la formation du résultat, mais une provision pour risque de change est constituée pour appréhender les pertes latentes liées aux écarts de conversion actifs.

1.5. REMUNERATION DIFFEREE

Deferred Incentive Plan (DIP)

Le DIP est un plan de rémunération attribué aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération d'AXA Investment Managers (Cf notes 10, 20.2 et 22).

Conformément aux modifications apportées à la réglementation applicable aux sociétés de gestion (AIFM), AXA Investment Managers a fait évoluer sa politique de rémunération sur l'ensemble des entités du groupe.

La provision DIP est étalée en fonction des conditions de présence. Les plans 2022 et 2023 ont été comptabilisés intégralement dès l'attribution aux salariés en l'absence des conditions de présence dans le règlement de ces deux plans.

Les engagements DIP relatifs aux plans des années 2020 à 2024 sont indexés sur la performance d'un panel de fonds mixtes existants. Depuis 2023, le DIP est également indexé sur un indice de performance ESG. Les engagements de DIP 2020 à 2024 sont revalorisés à la dernière valeur liquidative connue au 31 décembre 2023.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers sous condition de performance

Jusqu'en 2020, le conseil d'administration d'AXA Investment Managers a autorisé l'attribution gratuite d'actions au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles d'AXA Investment Managers ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans les conditions prévues aux termes de son Règlement du Plan d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers, sous critère de performance. (Cf notes 5.3 et 8).

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- Les attributions gratuites d'actions ont été effectuées sur la base de rachat d'actions existantes. L'attribution gratuite d'actions permet aux bénéficiaires de rétrocéder à AXA Investment Managers, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA Investment Managers qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan.
- La période d'acquisition est de quatre ans pour le dernier plan 2020 pour tous les bénéficiaires quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA sous condition de performance

Le conseil d'administration d'AXA autorise chaque année l'attribution gratuite d'actions AXA au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA dans les conditions prévues par les Règlements de Plans d'attribution gratuite d'actions AXA, sous critère de performance.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- L'attribution gratuite d'actions AXA permet aux bénéficiaires d'acquérir, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan
- La période d'acquisition est de trois ans pour tous les bénéficiaires d'AXA IM quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

1.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10 % de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture. Ce traitement est conforme à la méthode 1 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

1.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels du fait de leur nature.

NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les environnements macroéconomiques et géopolitiques restent volatiles : (i) les conflits en cours en Ukraine et au Moyen-Orient ainsi que les tensions entre les États-Unis et la Chine constituent une menace pour la stabilité mondiale, (ii) des élections générales importantes aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans d'autres grandes économies (Indonésie, Corée du Sud) qui pourraient accélérer la fragmentation mondiale, (iii) des perspectives de croissance incertaines dans certaines grandes économies (Europe et Chine), (iv) une inflation persistante et un resserrement des conditions monétaires et de crédit qui pourraient déclencher un risque de récession, et (v) les effets du changement climatique.

NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant. La société AXA REIM SGP continuera à rester vigilante sur d'éventuels développements à venir.

NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développement Autres postes immobilisations incorporelles - Relations contractuelles - Fonds commercial non amortissable - Fonds commercial amortissable (1) - Frais de placement Terrains Constructions - sur sol propre - sur sol d'autrui Install. techn., mat., outillage indust. - installations générales, agencmts, aménag. Autres immob. corporelles - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	10 528 992		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	10 528 992		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL	10 528 992		

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence	
Frais établissement et développement Autres postes immobilisations incorporelles - Relations contractuelles - Fonds commercial non amortissable - Fonds commercial amortissable (1) - Frais de placement Terrains Constructions - sur sol propre - sur sol d'autrui Install. techn., matériel, outillage indust. - installations générales, agencmts, aménag. Autres immob. corporelles - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			10 528 992
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			10 528 992
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			10 528 992

- (1) Les immobilisations concernent l'opération de transferts de l'activité infrastructure avec AXA REIM France mentionné en note 1.1 et classé en « Autres postes immobilisations incorporelles, fonds commercial amortissable ».

4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES - AMORTISSEMENT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établissement, développement Autres immobilisations incorporelles - Relations contractuelles - Fonds commercial non amortissable - Fonds commercial amortissable (1) - Frais de placement	1 471 621	569 136		2 040 757
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 471 621	569 136		2 040 757
Terrains Constructions - sur sol propre - sur sol d'autrui Install. techn., mat., outillage - installations générales, agencmts, aménag. Aut. immob. corporelles - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers				
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	1 471 621	569 136		2 040 757

- (1) Les dotations aux amortissements concernent l'opération de transferts de l'activité infrastructure avec AXA REIM France mentionné en note 1.1 et classé en « Autres postes immobilisations incorporelles, fonds commercial amortissable ».

NOTE 5. ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Notes
Créances rattachées à des participations				
Prêts (*)				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients (a)	104 291 944	104 291 944		(1)
Créance représentants les titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	87 529	87 529		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
- impôt sur les bénéfices				
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	6 427 181	6 427 181		
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés				
- divers	985 798	985 798		
Groupe et associés				
Débiteurs divers (b)	5 541 142	5 541 142		(2)
Charges constatées d'avance	163 557	163 557		
TOTAL	117 497 152	117 497 152		

(*) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice :
- remboursements obtenus en cours d'exercice :

(a) avec des entreprises liées : 79 675 791
(b) avec des entreprises liées : 3 740 954

(1) Les créances clients de 104 millions d'euros sont principalement composées des créances sur les honoraires facturés aux fonds pour leur gestion.

(2) Les débiteurs divers de 5,5 millions d'euros incluent principalement les créances sur les refacturations de services intragroupes.

NOTE 6. CAPITAUX PROPRES**6.1. CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 1 132 700 euros (entièrement libéré et versé), divisé en 113 270 actions de 10 euros chacune.

6.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	31/12/2023
Capital social	1 132 700			1 132 700
Réserve légale	113 270	(1)		113 269
Prime d'émission, de fusion ou d'apport	13 178 878			13 178 878
Report à nouveau	32 187 250	776 067		32 963 316
Bénéfice de l'exercice	47 783 116	(47 783 116)	53 046 506	53 046 506
TOTAL	94 395 214	(47 007 050) (1)	53 046 506	100 434 668

(1) : Dividendes approuvés en 2023, dont versés : 47 007 050

NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises sans objet	Reprises avec utilisation	Fin de l'exercice
Provisions pour risques					
Provision pour engagements de retraite (1)	1 439 833	235 560	100 008		1 575 385
Provision Deferred Incentive Plan (2)	6 308 965	5 843 633	44 755	6 353 464	5 754 378
Provision pour attribution gratuite d'actions aux salariés (2)	1 995 241	726 599	198 259	737 949	1 785 633
Autres provisions pour charges	25 000		25 000		
Provisions pour charges	9 769 039	6 805 792	368 022	7 091 413	9 115 396
TOTAL	9 769 039	6 805 792	368 022	7 091 413	9 115 396

Dont dotations et reprises d'exploitation	6 805 792	7 459 435
Dont dotations et reprises financières		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

(1) Cf notes 1.7 et 20.

(2) La provision Deferred Incentive Plan (DIP) (cf notes 1.6, 18 et 20) et les provisions pour attribution gratuite d'actions aux salariés (cf notes 1.6 et 20) sont des plans de rémunération différée.

Au 31 décembre 2023, la répartition des plans attribués aux salariés se décompose de la manière suivante :

Plan	Date du conseil d'administration	Nombre d'actions attribuées au 31/12/2023	
		Pour l'ensemble des bénéficiaires	Aux salariés de REIM SGP
Plan 2020	05/03/2020	8 198	620
Total		8 198	620

Plan	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - Groupe AXA IM	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - REIM SGP
PS 2021	160 412	1 821
PS 2022	164 057	399
PS 2023	132 982	1 216
Total	457 451	3 436

NOTE 8. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Notes
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes - à 1 an maximum					
Etablissement de crédit - à plus de 1 an					
Emprunts, dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés (a)	45 568 220	45 568 220			1
Personnel et comptes rattachés	10 883 568	10 883 568			2
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 069 536	6 069 536			2
- impôt bénéfices	1 180 717	1 180 717			2
- T.V.A.	6 044 856	6 044 856			2
Etat et autres collectivités					
- obligations cautionnées					
- autres impôts	440 041	440 041			2
Dettes immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (b)	5 419 481	5 419 481			3
Dettes représentants des titres emprunts					
Produits constatés d'avance					
TOTAL	75 606 417	75 606 417			

(a) Avec des entreprises liées : 43 777 194 euros

(b) Avec des entreprises liées : 3 890 975 euros

- (1) Les dettes fournisseurs s'élèvent à 46 millions d'euros et se composent principalement des factures non parvenues de fee shaging (Atlas & Crown), des refacturations Business, IT, des fonctions partagées relatives au 4^{ème} trimestre 2023 et du loyer de bureaux à payer en 2024.
- (2) Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 25 millions d'euros, elles sont constituées des dettes de personnel pour 11 millions d'euros, des dettes sociales pour rémunération variable, pour congés payés, pour l'intéressement et la participation relatives à l'exercice 2023 payables en 2024 pour 6 millions d'euros et de 8 millions d'euros de dettes fiscales (dont 6 millions d'euros de TVA et 1 million d'euros pour la branche italienne).
- (3) Les autres dettes de 5,4 millions d'euros se composent principalement des provisions pour impôts sur les sociétés (intégration fiscale) pour 1,8 millions d'euros et de diverses charges à payer pour 3,6 millions d'euros.

NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023
Commissions de gestion et de performance sur les mandats	2 752 734
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA Investment Managers	2 233 989
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA	44 952 290
Autres refacturations inter-compagnies - hors groupe	13 279 574
Créances clients et comptes rattachés	63 218 588
Impôt sur les sociétés	984 785
Autres produits à recevoir	895 535
Autres créances	1 880 319
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	65 098 908

NOTE 10. CHARGES A PAYER

	31/12/2023
Honoraires et autres dettes fournisseurs hors groupe	1 718 753
Refacturation des fonctions partagées	2 187 413
Autres charges à payer inter-compagnies - groupe AXA	14 276 719
Autres charges à payer inter-compagnies - groupe AXA IM	9 412 444
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	27 595 329
Provision congés payés	1 922 385
Intéressement et participation des salariés	1 216 144
Taxes diverses liées aux salaires	4 592 683
Autres provisions liées aux salaires (bonus)	8 610 255
Charges à payer liées au personnel	16 341 468
Etat - Impôts sur les sociétés	1 862 492
Dettes fiscales	1 862 492
TOTAL CHARGES A PAYER	45 799 289

NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, de 163 557 euros au 31 décembre 2023, correspondent principalement aux frais d'assurance et à des charges de location de matériels informatiques.

Les produits constatés d'avance : néant

NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2023	31/12/2022
Conseil en gestion	74 229 923	105 949 771	180 179 694	174 375 803
Facturation des fonctions partagées	3 364 384	1 741 715	5 106 099	5 949 280
Transactions (Acq / Cession immeubles, parts..)	1 923 466	10 876 599	12 800 065	12 682 085
Développement Fees				
Autres produits d'activité annexe				
TOTAL	79 517 773	118 568 085	198 085 858	193 007 167

NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

	31/12/2023
Autres charges d'exploitations diverses	4 272 086
Frais propres OPCVM	2 363 761
Honoraires et commissions de courtage	1 356 513
Partage de commission AXA IM (charges)	56 851 850
Sous-traitance	30 253 664
Sous-traitance SSB	420 986
TOTAL	95 518 861

NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2023
Dividendes des filiales	
Dividendes d'autres fonds	
Dividendes reçus	
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	
Dépréciation des actifs financiers	
Autres pertes et gains de change	(2 757)
Pertes et gains de change	(2 757)
Intérêts sur trésorerie	1 493 909
Intérêts liés à la trésorerie	1 493 909
Intérêts sur emprunts	
Autres charges et produits financiers	
TOTAL RESULTAT FINANCIER	1 491 152

NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2023
Opérations de gestion	1 644 350
Erreurs Opérationnelles	(151 639)
Régularisation du Prorata de TVA	1 528 313
Remboursement d'indemnité suite erreur opérationnelle	267 676
Opérations en capital	
Plus ou moins value de cessions d'immobilisations incorporelles	
Plus ou moins value de cessions d'immobilisations financières	
Provisions et amortissements	
Dotations/reprises de la provision pour restructuration	
Dotations/reprises de la provision pour risque	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (BENEFICE)	1 644 350

NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

VENTILATION DE L'IMPOT - France	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	67 127 348	(17 506 580)	49 620 769
Résultat exceptionnel à court terme	1 644 350	(424 653)	1 219 697
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(267 675)	69 127	(198 548)
Crédits d'impôts		6 370	6 370
RESULTAT COMPTABLE	68 504 024	(17 855 736)	50 648 288

VENTILATION DE L'IMPOT - Italie	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	3 578 935	(1 180 717)	2 398 218
Résultat exceptionnel à court terme			
RESULTAT COMPTABLE	3 578 935	(1 180 717)	2 398 218

VENTILATION DE L'IMPOT - AXA Real Estate Investment Managers SGP	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	70 706 283	(18 687 296)	52 018 987
Résultat exceptionnel à court terme	1 644 350	(424 653)	1 219 697
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(267 675)	69 127	(198 548)
Crédits d'impôts		6 370	6 370
RESULTAT COMPTABLE	72 082 959	(19 036 453)	53 046 506

Le taux d'impôts sur les sociétés en France est de 25,825%, et en Italie de 24% pour l'IDRES et 5,57% pour l'IRAP.

NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

	31/12/2023
<u>Impôt dû sur :</u>	
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	
<u>Impôt payé d'avance sur :</u>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Contribution sociale de solidarité	29 664
Participation des salariés	91 041
Plus-value latente sur les autres titres	
Charges à payer sur rémunérations variables (payées l'année suivante)	2 304 752
<u>A déduire ultérieurement :</u>	
Provisions pour risques et charges	
Provision pour restructuration	
Provision pour engagements sociaux	406 843
Provision deferred Incentive Plan (DIP)	1 972 928
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	4 805 228
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE NETTE	4 805 228

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé est de 25,83%.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société AXA Real Estate Investment Managers SGP est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AXA dont le siège social se situe au 25 avenue Matignon 75008 Paris (SIRET 572 093 920 00047).

INTEGRATION FISCALE

La société AXA Real Estate Investment Managers SGP est une filiale détenue indirectement par AXA, société mère du groupe d'intégration fiscale constitué depuis le 1er janvier 2008.

AXA Real Estate Investment Managers SGP constate au titre de chaque exercice l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle était imposable distinctement en l'absence d'intégration fiscale. La constatation de cet impôt fait naître une créance d'AXA sur AXA Real Estate Investment Managers SGP d'un montant identique. L'impôt sur les sociétés est versé par AXA.

SUCCURSALES

La Société dispose d'une succursale italienne à Milan (Corso di Porta Romana 68 - 20122 Milano – Italia). L'impact dans les comptes de l'exercice écoulé de la succursale en Italie est un résultat 2023 bénéficiaire de 2 398 218 euros.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen d'AXA Real Estate Investment Managers SGP sur l'exercice 2023 est de 99 personnes et se décompose comme suit :

- 99 personnes permanentes au sein de l'établissement français
 - o Nombre moyen de salariés en contrat à durée indéterminée : 98
 - o Nombre moyen de salariés en contrat à durée déterminée : 1
 - o Nombre moyen de stagiaires et alternants : 3
 - o Nombre moyen de personnes mises à la disposition de la Société : 0
- 0 personnes au sein de la succursale située en Italie

NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS LIES AU PERSONNEL

Rémunération différée

Le DIP (Deferred Incentive Plan) et les plans d'attribution gratuite d'action AXA sont des plans de rémunération attribués aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération AXA Investment Managers (cf notes 1.6, 7 et 20).

Les montants non constatés au bilan de la part résiduelle attribuable aux bénéficiaires sont de :

- 2,4 millions d'euros pour les DIP,
- 0,04 million d'euros pour les plans d'attribution gratuite d'actions AXA.

Engagement de retraite

Les montants des engagements bruts et des actifs du régime s'élèvent respectivement à 2,8 millions d'euros et 0,4 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le montant des écarts actuariels sur les engagements bruts non constatés au bilan, en application de la méthode du corridor et de la prise en compte progressive des services passés, s'élève à 1,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

GARANTIES RECUES

Une garantie financière pour les cartes professionnelles des transactions sur immeubles et fonds de commerce a été reçue par BNP-Paribas au titre de la loi Hoguet pour un montant maximum de 110 000 euros pour cette activité. Cette garantie a été renouvelée le 5 janvier 2024 pour une durée d'un an à compter du 20 décembre 2023 et est en cours de renouvellement avec la BNP-Paribas pour la période suivante.

NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT.